L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 30 SEPTEMBRE 1876.

50me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 30 SEPTEMBRE.

Candidatures démocratiques 1876

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS,

SAMUEL J. TILDEN,

DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRESIDENT,

THOS. A. HENDRICKS,

DE L'INDIANA.

POUR GOUVERNEUR DE LA LOUISIANE,
GÉNÉRAL FRANK T. NICHOLLS,
D'ASSOMPTION.

POUR LIEUTENANT GOUVERNEUR,
HONORABLE D. A. WILTZ,
D'ORLÉANS.

POUR AVOCAT-GÉNÉRAL,
H. N. OGDEN,
D'ORLÉANS.

POUR SECRÉTAIRE D'ÉTAT,
W. A. STRONG,
DE WINN.

POUR AUDITEUR,
ALLEN JUMEL,
D'ERNVILLE.

POUR SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
R. M. LUSHER,
D'ORLÉANS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Florido J. Spear, au No 101 de la rue du Canal, entre Bourbon et Dauphine, le contenu de dite maison.

Par D. E. Murphy & Son, aux Nos 108 et 110 de la rue des Magasins—lait condensé et tabac.

Lait condensé.—Voir l'annonce d'aujourd'hui de D. E. Murphy & Son.

Tabac.—Voir l'annonce d'aujourd'hui de D. E. Murphy & Son.

SPECTACLES.

Samedi 30 septembre 1876.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—A midi et le soir—Le célèbre Hermann.

Affaires de finance.

Nous nous félicitons d'avoir appelé de bonne heure l'attention du public sur la grave question des finances d'Etat qui, si grandement améliorées qu'elles soient, peuvent encore inquiéter à tort ou à raison, les rentiers et les créanciers de toute classe. Il était d'autant plus à propos d'ouvrir ce sujet à la discussion que nous touchons en ce moment où il faudra que la liquidation terminée au grand jour et dans toute ses décimales. Selon toute apparence, ci nous en croyons par le succès des orateurs du parti démocrate dans cette campagne électorale, le gouvernement de l'Etat est destiné à passer sous la direction d'hommes nouveaux, d'hommes en possession de la confiance publique. Il est bon de savoir les charges qui leur seront transmises pour qu'on puisse connaître au juste ce qu'on aura le droit d'attendre d'eux pendant la période de quatre ans qui commencera le 1er janvier prochain. Que de grands efforts aient été faits depuis deux ans pour rétablir l'ordre dans les finances d'Etat et pour réduire les dépenses à des proportions en harmonie avec les ressources des contribuables, cela n'est pas douteux. La réduction de la dette atteint le fait d'une manière suffisante, mais la réduction de la dette, si énergique qu'ait été cette mesure, ne résout pas le problème tout entier.

Depuis bientôt huit ans, le gouvernement de la Louisiane est administré par des hommes exclusivement de parti. Ces hommes ont dû, forcés par les conditions anormales où ils se trouvaient, de pourvoir aux nécessités de leur parti avant de s'occuper des intérêts publics. A supposer qu'ils eussent quelques idées réformatrices et réellement inspirées par l'envie de donner satisfaction aux administrés dans leur détresse, la mise en pratique en était impossible parce qu'elle était directement contraire à des ambitions individuelles qu'il fallait ménager avant tout pour conserver au parti la force active qui le soutenait. Déranger quelque chose dans cette combinaison impure de tant d'éléments divers, égoïstes et ignorants, c'était ruiner le parti, c'était le laisser tomber par terre, en le privant de l'appui de ceux qui ne l'estimaient que par les faveurs qu'il pouvait en obtenir. Aussi le nombre de ces favoris était-il considérable.

Le gouvernement radical en Louisiane ne pouvait se séparer de ces amis intéressés; de là son impuissance réformatrice. S'il a pu cependant opérer une grande réforme, la réduction de la dette, c'est parce que les meneurs du parti radical n'y perdaient rien. En général, les radicaux, de l'espèce de ceux qui forment le noyau du parti, ne sont pas capitalistes, et les plus fins d'entre eux et aussi les plus riches, ceux qui étaient versés dans le maniement des affaires de finance, ayant prévu depuis longtemps qu'il faudrait une épuration de titres afin de rendre la situation possible, s'étaient bien gardés d'accaparer des créances illégales et véreuses; ils s'en étaient défaits au contraire, ils conservant que des créances anciennes et respectables, achetées au rabais.

Cela explique le succès du bill de conversion dans les Chambres et aussi le succès de ce bill devant les cours de justice. Tout étant radical sous le gouvernement radical, la chose devait nécessairement réussir. Nous ne parlons pas de cette mesure pour l'en blâmer, loin de là. Nous l'estimons sages pour l'accepter entièrement, pour en faire ressortir les avantages et même pour la défendre si elle était attaquée. Mais bien qu'elle ait valu à l'Etat une somme d'économie plus considérable qu'on ne l'espérait, elle n'est pas tout le système. Il y a les questions de finances administratives, les questions de dépenses courantes et de perception. Il faut savoir où nous en sommes précisément, c'est-à-dire ce que nous avons en caisse pour le moment, ce qui est dû à l'Etat et ce qui peut être réalisé dans les trois mois qui vont suivre.

Nous avons déjà dit que les rentiers n'ont à nous avoir aucune inquiétude pour le payement de l'intérêt de janvier prochain sur les bons actuellement convertis. Les chiffres présentés par Mr Kellogg et les recettes du dernier trimestre de l'année, recettes qui sont toutes abondantes comparativement, prouvent des garanties qu'il est impossible raisonnablement de méconnaître. Les conversions qui peuvent être opérées d'ici là ne sont plus non plus d'un chiffre assez formidable pour faire naître aucune inquiétude. L'amendement constitutionnel a établi, pour le service de la dette une proportion calculée sur une limite de 15 millions quand par le rejet des bons de Chattanooga et d'autres bons d'origine frauduleuse, cette limite sera réalisée au dessous de 12 millions. Il y aura donc une épargne d'intérêts de $300,000 à $360,000 par an. C'est là un bénéfice qui n'est pas à dédaigner et qui, pourvu à la rigueur être converti en un fonds d'amortissement très recommandable.

Mais, dit-on, s'il y a excédent pour le payement de l'intérêt de la dette consolidée en janvier prochain, il n'en sera pas ainsi pour les derniers bons à convertir, qui sont échéables pour l'opération et qui attendent. Un intérêt de deux ans sera dû sur ces bons. Cela est vrai, mais pour le service il y aurait quatre délai suffisant, car les collections se font majoration d'huit beaucoup mieux que sur le passé, en raison des deux dernières récoltes de coton et de sucre et des récoltes de cette année qui promettent beaucoup et dont une est déjà commencée. Toutes ces récoltes seront faites avant le 1er janvier 1877. Une partie même en sera vendue. Il est raisonnable de supposer que les recouvrements de taxe en seront facilités et que nous n'aurons plus à lire dans le journal officiel ces interminables annonces concernant des saisies et des ventes pour contributions arriérées.

La situation financière de l'Etat s'est donc assez améliorée pour supporter l'examen sans décourager personne. Elle sera bien plus encourageante et plus claire lorsque le gouvernement démocratique aura ajouté à la réduction de la dette les réformes économiques dans le budget des dépenses courantes, réformes indispensables, auxquelles le gén. Nicholls veut attacher l'honneur de son administration et pour l'exécution desquelles il fera personnellement tout ce qu'un gouverneur peut faire.

En attendant nous aurons l'exposé de situation que nous avions demandé et qui nous semble nécessaire avant la transmission du pouvoir du parti républicain au parti démocrate. On saura ce que l'un laisse et ce que l'autre trouve. Mr Kellogg a promis ce relevé avec l'endossement de l'Auditeur des comptes et du Trésorier. Cette promesse par elle-même est rassurante, car si le tableau ne pouvait être que décourageant, l'Exécutif se fait moins empressé d'obtempérer aux voeux des rentiers et des contribuables.

NOTRE POSITION AU SUJET DE LA LISTE DE PAROISSE.—Notre estimable confrère, le *Democrat*, dans son analyse de notre article d'hier, nous fait dire un peu plus que nous n'avons dit.

Tout en reconnaissant qu'il n'y avait pas lieu de faire une seconde liste, nous n'avons pas pour cela endossé toutes les nominations et nous faisons nos réserves pour ce qui concerne quelques-unes des candidatures.

LES CANDIDATS A LA LÉGISLATURE.—Dans la revue que nous avons faite des candidatures à la législature, nous avons omis le nom d'un des candidats du septième ward, dont le nom avait été donné de diverses manières et sur l'identité duquel nous n'étions pas fixés. Nous pouvons réparer aujourd'hui cette omission. Le Candidat en question est M. Charles Rolle, depuis longtemps clerc chez M. Dreyfous notaire. D'après des informations que nous tenons de bonne source, M. Rolle est un très honorable citoyen, un bon patriote et un partisan sincère des réformes. Il a, en outre des connaissances légales qui lui permettront de se rendre utile dans la Chambre des représentants.

Nous nous proposons de revenir sur les candidats à la législature.

UN POLITICIEN PRUDENT QUI S'APPRÊTE A RETIRER SON ENJEU.—Le New York *Herald* publie la dépêche spéciale suivante :

Washington, D. C., 28 septembre 1876.—La preuve que les républicains ont perdu tout espoir de maintenir leur terrain en Louisiane est établie chaque jour par leurs actes. Il s'est fait ici et par leurs plaintes sur la manière dont leurs amis sont traités ici. Un des principaux politiciens républicains, un des anciens fonctionnaires de l'Etat, écrivant à un ami ici s'exprime ainsi :

"Il y aura deux sénateurs démocrates de la Louisiane payés que Pinchback n'a pas été admis. Il n'y a pas assez de pouvoir dans le gouvernement national pour empêcher les rebelles de s'emparer de cet Etat, et ce serait un suicide pour moi d'essayer de le parcourir en faisant des discours. La Louisiane, comme le Mississippi, et par les mêmes moyens, sera démocrate après le mois de novembre. Toute la partie nord de l'Etat est remplie d'organisations démocratiques armées qui ont fait sauver de cette contrée presque uniquement par mois, afin de mettre l'enseignement de la musique à la portée du plus grand nombre de enfants possible.

Japonais.

Dans la nuit de jeudi, le feu s'est déclaré dans les dépendances de la maison habitée par le maire C. J. Leeds, rue Octavie, détruisant l'écurie et la remise. Les pertes sont couvertes par une assurance.

Les flammes ont gagné la grande maison appartenant à Mr John Henry, No 5 de la même rue, qui a été partiellement endommagée. La propriété est assurée.

Deux autres incendies, chez aux Nos 12 et 14 de la rue Polymnie, habitées respectivement par M. John Dowson et par M. Jas. A. White, et appartenant à mesdames Laffite, Duflho & Cie, ont été partiellement détruites. Le dommage est en partie couvert par une assurance.

Les pertes totales peuvent être évaluées à $2,000.

Club Hayes et Wheeler du Sixième ward.

Il a eu lieu hier soir une très grande assemblée du club Hayes et Wheeler du sixième ward, sous la présidence de M. E. L. Pomeroy, assisté du bureau de vice-présidence, composé de MM. F. P. A. Dupuy, candidat au poste de district, Clément O. Ogden, Jerry Mott et Pomeroy, tous qui trois de nombreuses applaudissements.

Plusieurs discours ont été prononcés et fort applaudis.

Vols adroits aux magasins.

Dans une de hier matin, vers dix heures, deux hommes se sont présentés chez M. Henry Bertram, rue J. G. Meunier et ont acheté pour $4 de chaussures. Pendant que le vendeur était occupé à servir ses clients, un troisième qui était resté dans la rue, a pénétré dans le magasin et a volé une paire de bottines. Le vol a été découvert et les voleurs ont pu être arrêtés par le propriétaire du magasin et par un agent de police.

Mr Edward Bodligny a présenté dernièrement à notre rédaction des échantillons de cette nouvelle et utile boisson rafraîchissante. Nous avons été invités à la déguster et nous avons trouvé que le goût en était agréable et que la boisson était rafraîchissante et saine. Nous recommandons à ceux qui cherchent une boisson de table de la goûter et de la comparer à celle qui est actuellement en usage.

Mr